

POLOGNE

Une reprise vigoureuse s'est engagée, à la faveur d'une vive expansion des exportations, d'un redressement de la consommation privée et d'une reconstitution des stocks. La croissance du PIB réel devrait être étayée par les investissements en infrastructures, partiellement financés par des fonds de l'Union Européenne, à quoi s'ajoutent les travaux en vue du championnat d'Europe de football 2012.

Après avoir touché le fond à l'été 2010, l'inflation devrait repartir, d'où la nécessité d'amorcer précocement le resserrement monétaire, compte tenu des longs délais d'action. Le déficit des administrations publiques atteindra probablement près de 8 % du PIB en 2010, contre 6.8 % en 2009. Les mesures annoncées le ramèneront à moins de 7 % du PIB en 2011. Le plafonnement des dépenses publiques et les hausses d'impôts devraient rapprocher les finances publiques d'une trajectoire viable en 2012.

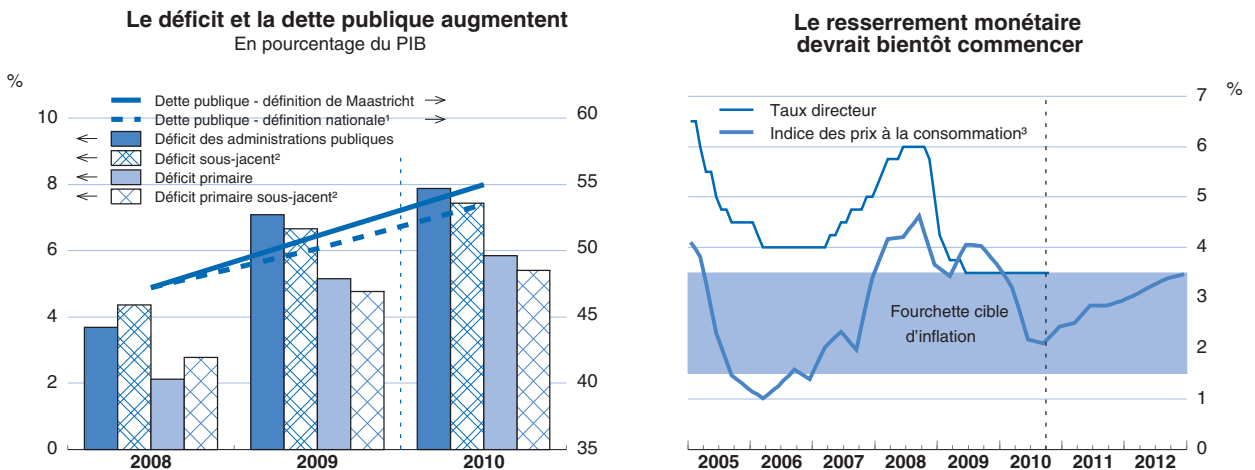
L'économie a passé la vitesse supérieure

La croissance du PIB réel a commencé de se redresser, tirée par les exportations, la consommation publique et privée et la formation de stocks. La production industrielle s'est accélérée et les indicateurs de confiance des entreprises dénotent une expansion continue. Les pertes du secteur de la construction dues aux aléas météorologiques ont été largement effacées. Le crédit à l'économie intérieure semble repartir lentement. Les entrées d'investissements directs pourraient atteindre 3 % du PIB en 2010. Le taux de chômage standardisé a culminé à 9.9 % en mars et s'est replié d'un demi-point de pourcentage depuis lors.

L'assainissement budgétaire est concentré en fin de période

En dépit d'une croissance robuste, le gouvernement prévoit que le déficit budgétaire augmentera pour atteindre près de 8 % du PIB en 2010, beaucoup plus que les 6.9 % prévus dans le programme de convergence de

Pologne



1. La projection de la dette publique selon la définition nationale pour 2010 est réalisée en diminuant celle de la dette publique selon la définition de Maastricht de 1,5 points de pourcentage.
2. En pourcentage du PIB potentiel.
3. Taux de croissance en glissement annuel.

Source : NBP; OCDE, Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932353431>

Pologne : **Demande, production et prix**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Prix courants milliards de PLN	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2000)				
Consommation privée	713.2	5.3	2.6	2.5	3.0	3.5
Consommation publique	210.0	6.9	2.6	2.1	1.6	1.5
Formation brute de capital fixe	251.5	9.7	-0.7	-0.6	17.8	12.5
Demande intérieure finale	1 174.7	6.5	1.9	1.8	5.7	5.1
Variation des stocks ¹	32.2	-1.1	-2.5	2.2	-0.3	0.0
Demande intérieure totale	1 206.9	5.3	-0.6	4.0	5.3	5.1
Exportations de biens et services	481.8	5.8	-6.0	11.6	5.8	6.7
Importations de biens et services	512.1	6.2	-13.2	11.7	8.4	8.4
Exportations nettes ¹	- 30.3	-0.3	3.4	-0.1	-1.1	-0.9
PIB aux prix du marché	1 176.6	5.0	1.7	3.5	4.0	4.3
Déflateur du PIB	—	3.1	3.6	2.0	3.0	3.2
<i>Pour mémoire</i>						
Indice des prix à la consommation	—	4.2	3.8	2.4	2.5	3.1
Déflateur de la consommation privée	—	4.5	2.0	2.5	2.5	3.0
Taux de chômage	—	7.1	8.2	9.6	8.9	7.8
Solde des administrations publiques ^{2,3}	—	-3.7	-6.8	-7.9	-6.7	-4.8
Balance des opérations courantes ²	—	-4.8	-2.2	-2.4	-3.2	-3.8

Note : Les comptes nationaux étant basés sur des indices chaîne officiels, il existe donc un écart statistique dans l'identité comptable entre le PIB et les composantes de la demande réelle. Voir *Perspectives économiques de l'OCDE: Sources et méthodes*, (<http://www.oecd.org/eco/sources-and-methods>).

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.

2. En pourcentage du PIB.

3. Avec les régimes de pension privés (OFE) classés hors du secteur des administrations publiques.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 88.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932355179>

la Pologne au sein de l'UE. Des mesures d'assainissement représentant près d'un point de PIB, accompagnées d'une expansion vigoureuse, devraient ramener le déficit budgétaire à 6.7 % du PIB seulement en 2011. Le train de mesures budgétaires comprend un plafonnement de la croissance des dépenses discrétionnaires de l'administration centrale à 1 point au-dessus du taux d'inflation, un gel de la masse salariale du secteur public, une réduction des effectifs de l'administration centrale de 10 % d'ici à 2013 et un relèvement de la TVA.

L'assainissement budgétaire devrait se poursuivre en 2012

On présume que le gouvernement s'emploiera constamment à maîtriser les dépenses publiques, et qu'une nouvelle hausse de la TVA et une augmentation des impôts sur le revenu, s'ajoutant à une croissance dynamique, ramèneront le déficit budgétaire au-dessous de 5 % du PIB en 2012. Néanmoins, la Pologne, comme la plupart des nouveaux États membres de l'UE, a soumis à la Commission européenne une proposition visant à redéfinir sa dette publique et son déficit public, de manière à en exclure les dépenses liées à la réforme des retraites publiques. Si elle se concrétisait, cette proposition réduirait d'un tiers la dette de la Pologne dans l'optique de Maastricht et compromettrait l'assainissement budgétaire.

La dette publique restera inférieure à 60 % du PIB en 2012

Le gouvernement compte maintenir la dette publique au-dessous du seuil constitutionnel intermédiaire de 55 % du PIB en 2010 et du plafond définitif de 60 % en 2011 et 2012, à l'aide d'un large éventail de mesures existantes et nouvelles s'ajoutant à la réduction du déficit : a) privatisation d'entreprises publiques ; b) amélioration de la gestion de trésorerie dans le secteur public ; c) transfert de quelques dépenses publiques d'infrastructures au Fonds routier national, qui n'est pas pris en compte dans la définition nationale de la dette publique ; d) transfert au fonds d'assurances sociales des actifs gérés par le Fonds de réserve démographique ; et e) réduction des paiements d'intérêts sur la dette publique par le recours à des emprunts auprès de sources moins coûteuses, notamment la Banque européenne d'investissement, pour financer les grands projets d'infrastructures.

La gestion des risques dans le secteur bancaire s'améliore

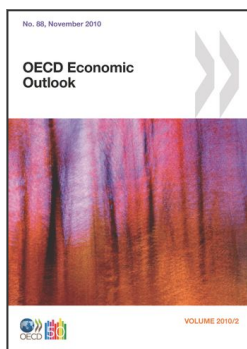
Les tests de résistance pratiqués par la banque centrale sur les banques polonaises indiquent que la plupart d'entre elles sont bien capitalisées et pourraient faire face à une récession économique majeure. Néanmoins, en août, les autorités ont partiellement appliqué la « Recommandation T » prévoyant que les remboursements de dettes des ménages ne peuvent pas excéder de 50 % jusqu'à 65 % de leur salaire effectif. De nouvelles dispositions visant à limiter les prêts en devises devraient prendre effet au premier semestre 2011.

La croissance pourrait se raffermir, le chômage décroître et l'inflation remonter peu à peu

La croissance devrait se redresser, principalement à la faveur des investissements fixes alimentés par les fonds de l'UE, des préparatifs pour le championnat d'Europe de football 2012 et d'une reprise de la consommation privée. Le chômage continuera de décroître progressivement. L'inflation globale devrait augmenter étant donné que la production commence à dépasser son niveau potentiel.

Les risques sont globalement équilibrés

Un retard dans le lancement du cycle de resserrement monétaire est susceptible de conforter la demande intérieure. Une évolution plus positive que prévu de la croissance dans la zone euro stimulerait les exportations de la Pologne et l'investissement privé par le biais des entrées de capitaux. En revanche, le franchissement des seuils constitutionnels de 55 % et 60 % pour le ratio dette/PIB à la suite d'un puissant choc extérieur négatif entraînerait une action budgétaire procyclique requise par la loi. Le poids élevé des investissements de portefeuille dans les entrées totales de capitaux en Pologne risque d'avoir des effets déstabilisateurs si l'appétence mondiale pour les risques inhérents aux actifs des marchés émergents diminue.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 2

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-2-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Pologne », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-2-30-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.